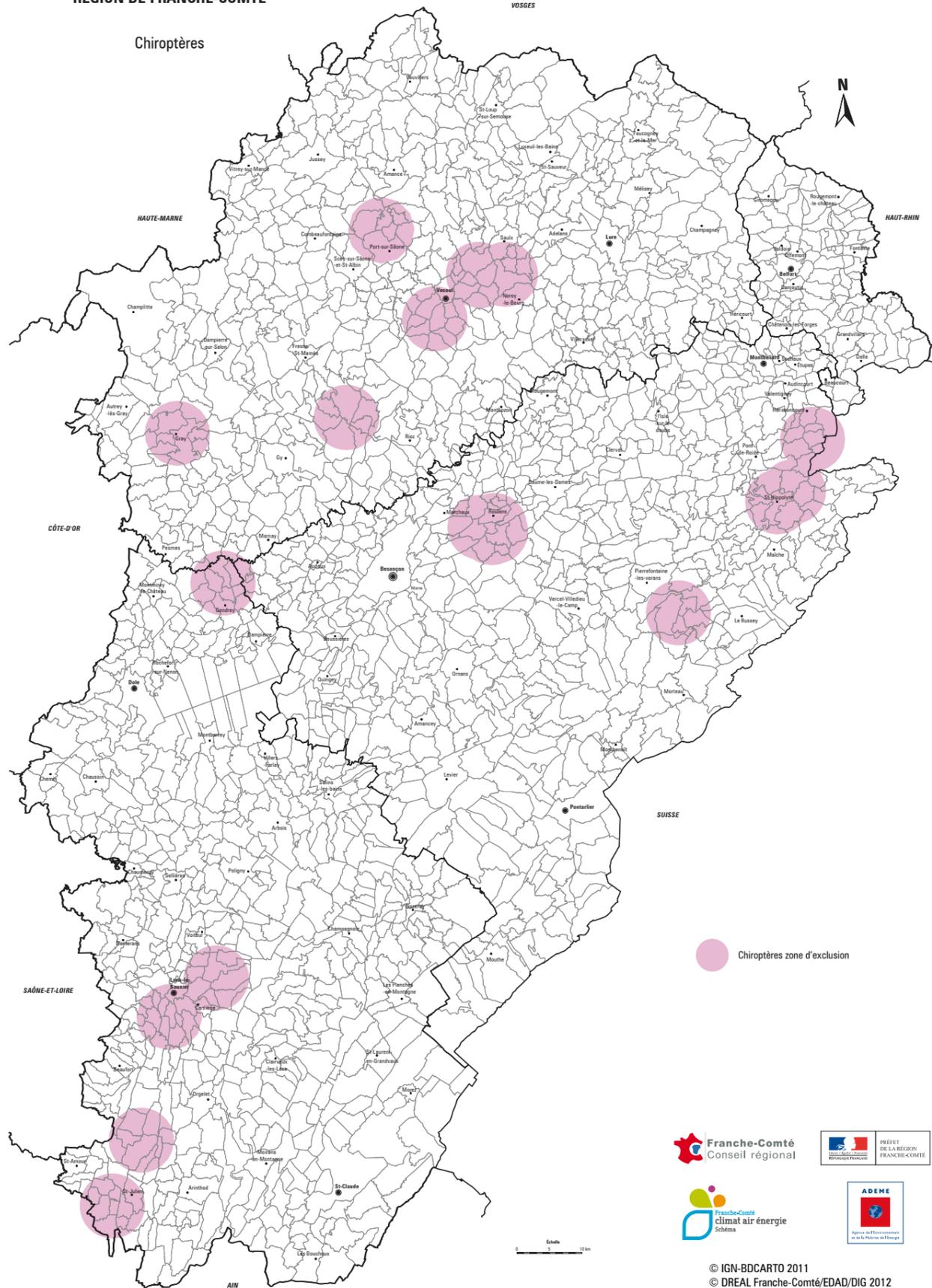


RÉGION DE FRANCHE-COMTÉ



© IGN-BDCARTO 2011  
© DREAL Franche-Comté/EDAD/DIG 2012

En France, la législation protège toutes les espèces de chiroptères et leurs habitats. 34 espèces sont connues sur le territoire national et 28 espèces sont présentes en Franche-Comté, cette richesse lui conférant un statut de région « importante » en France avec les régions méditerranéennes. Aucune chauve-souris d'Europe n'est sédentaire et toutes les espèces se déplacent beaucoup, parfois très loin, que ce soit pour une migration saisonnière ou une transhumance journalière ; de grandes différences sont notées selon les espèces.



**IMPACTS POTENTIELS D'UNE ÉOLIENNE**

Bien qu'elles demeurent encore insuffisantes, les études et suivis font progresser la connaissance sur les interactions entre éoliennes et chiroptères. Les impacts négatifs résultent de l'augmentation du risque de collision, de la dégradation, du dérangement ou de la destruction des habitats de chasse, des corridors de déplacement et des gîtes, de la désorientation des individus en vol. 13 espèces y sont sensibles.

Un tableau « en annexe » reprend la synthèse de la vulnérabilité des chauves-souris aux éoliennes.

**PRISE EN COMPTE DANS LE SCHEMA ÉOLIEN**

1 532 sites sont connus en Franche-Comté pour abriter des chauves-souris ; 130 sites montrent des colonies importantes.

La majeure partie de la région est concernée ; toutefois pour le SRE, une limitation des zones à contraintes a été recherchée aux seules espèces les plus sensibles, pour lesquelles la région porte une responsabilité nationale et européenne.

Compte tenu de la couverture de la quasi-totalité de la Franche-Comté par des enjeux chiroptérologiques, le choix a été fait de ne pas réaliser une carte des enjeux avec zones de vigilance. Par contre, les secteurs sur lesquels se situent les colonies montrant les enjeux les plus élevés et les plus fortes sensibilités ont été exclus.

Les espèces retenues pour le choix de ces zones d'exclusion sont des espèces sensibles aux éoliennes et menacées en France et en Franche-

Comté (voir annexe). Parmi elles, des espèces « parapluie » comme le Minoptère de Schreibers, qui est une espèce strictement cavernicole, ont été retenues. On obtient ainsi :

- ▲ le Minoptère de Schreibers,
- ▲ le Vespère de Savi,
- ▲ le Grand Murin,
- ▲ la Barbastelle d'Europe,
- ▲ le Murin à oreilles échancrées.

Deux types de gîtes ont été retenus (cavités et bâti).

Pour les gîtes cavités, n'ont été retenus que ceux classés d'intérêt au moins national (national ou international) ou d'intérêt régional montrant les 3 fonctions du cycle annuel (hivernage, reproduction et transit).

Pour les gîtes dans du bâti, seul le Grand Murin est concerné, le critère étant de présenter un effectif minimal de 1 % de la population française, soit plus de 400 individus.

Les zones d'exclusion retenues ont un rayon de 5 km correspondant au secteur sur lequel, les espèces de chauves-souris retenues prospectent ou sont présentes sur 90 % de la superficie (plus précisément un secteur angulaire de 320° sur 360° et de rayon 5 km).

En conséquence, tout projet éolien sur ce secteur aura un risque fort de porter atteinte à l'état de conservation de ces chauves-souris, si bien que la dérogation espèces protégées nécessaire avant la réalisation des travaux sera quasi impossible à obtenir, du fait de leur classement en liste rouge.

Pour ce qui concerne les chauves-souris forestières présentant une sensibilité aux éoliennes (Barbastelle et Murin de Bechstein), les massifs forestiers riches en gîtes de mise bas restent méconnus ; de ce fait, ils ne sont pas intégrés.

**SOURCES ET RÉFÉRENCES UTILES :**

- ▲ Roué S.Y., 2006. Hiérarchisation des sites souterrains en Franche-Comté. Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères de Franche-Comté (CPEPESC), 3p. + 2 annexes.
- ▲ Carteron M., Moussin I. et Vergon-Trivaudey M.-J. 2012 : Inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de Franche-Comté. Version 3. MEDDE, DREAL Franche-Comté, MNHN-SPN, CSRPN de Franche-Comté. Fichiers informatiques consultables sur <http://inpn.mnhn.fr/zone/znief/franche-comte> et <http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/14/CartelInfo.map>.
- ▲ Protocole d'étude chiroptérologique sur les projets de parcs éoliens
- ▲ Extrait guide éolien 2008 ;
- ▲ Note de synthèse sur les chiroptères et le développement de l'éolien en Franche-Comté - réactualisation 2009 (CPEPESC Franche Comté) – cf. site Internet DREAL- rubrique Publications/Climat,Air
- ▲ Nemoz M. et Brisorgueil A., 2008. Connaissance et Conservation des gîtes et habitats de chasse de trois chiroptères cavernicoles (Rhinolophe euryale, Murin de Capaccini et Minoptère de Schreibers). SFEPM, 104p.